

Banlieues

# « Il faut aider les villes qui en ont vraiment besoin »

MICHÈLE ALLIOT-MARIE, ministre de l'Intérieur

**L**A RÉFORME de la dotation de solidarité urbaine (DSU), ce mécanisme d'aide publique aux villes les moins favorisées, fait des vagues chez les maires de banlieue. Dans une lettre ouverte à Nicolas Sarkozy, des élus de gauche mais aussi de droite — comme l'UMP Pierre Cardo, maire de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) — dénoncent un projet visant à modifier les critères d'attribution du dispositif. Aujourd'hui, des associations d'élus locaux feront part de leurs craintes lors d'une conférence de presse à Paris et les services administratifs de Créteil (Val-de-Marne), ville dirigée par le socialiste Laurent Cathala, seront symboliquement fermés en guise de protestation. Pour tenter de désamorcer la grogne, Michèle Alliot-Marie affirme que la banlieue ne sera pas pénalisée et que l'enveloppe globale de la DSU sera en augmentation. Et demain, elle recevra des associations d'élus.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, PARIS (VIII<sup>e</sup>), HIER. « Les 100 communes les plus en difficulté toucheront encore plus », soutient Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur. (LP/PHILIPPE DE POULPIQUET.)

**De nombreux élus craignent que la réforme de la DSU (dotation de solidarité urbaine) se traduise par une baisse des sommes qu'ils reçoivent. Que leur répondez-vous ?**

■ **Michèle Alliot-Marie.** Il n'y a aucune diminution, au contraire. En 2008, la dotation de solidarité urbaine représente 1,09 milliard d'euros. En 2009, elle s'élèvera à 1,16 milliard. Soit une augmentation de 70 millions d'euros. Parler d'une diminution, voire d'une disparition de la DSU, est tout simplement faux. **Quel est le but de cette réforme ?**

Il s'agit d'une augmentation sensible des efforts de solidarité en direction des communes ayant des populations fragiles. Aujourd'hui, 75 % des villes de plus de 10 000 habitants béné-

ficient de la DSU : cela conduit à un saupoudrage sans efficacité et même injuste, qui ne veut plus dire grand-chose ! Il faut recentrer le dispositif sur les villes qui en ont vraiment besoin. Lorsque des villes bénéficient de taxes professionnelles très élevées, de capacités fiscales extrêmement importantes, elles ont moins besoin d'être soutenues. **Que voulez-vous dire ?**

Une ville comme Nanterre, par exemple, où se trouvent les sièges sociaux de nombreuses grandes entreprises, a un potentiel fiscal de taxe professionnelle plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale. Est-il normal qu'elle bénéficie éternellement des crédits de la DSU ? Compègne ou Saint-Malo, qui ne sont pas vraiment des villes en difficulté, reçoivent autant sinon plus que Bagnoleux ou Gagny en Seine-Saint-Denis.

**Il y a du gaspillage dans le système actuel ?**

Je ne dirais pas cela. Mais il y a une forme d'injustice. On aide pratiquement de la même façon des villes qui ont réellement des besoins et peu de ressources et d'autres qui ont des ressources leur permettant de faire face à leurs besoins. Le but, c'est plus de justice pour que les premières reçoivent en priorité ces crédits. J'ajoute que les 100 communes les plus en difficulté toucheront encore plus. Nous allons rajouter pour elles 50 millions d'euros au titre de la nouvelle dotation de développement urbain (DDU).

**Pourquoi supprimer le critère du logement social dans l'attribution de la DSU ?**

Nous, nous voulons les critères les plus justes possibles. Je sais que cette question pose problème à cer-

tains élus. Ce point sera discuté avec eux. Ce n'est pas parce qu'une ville a moins de logements sociaux qu'elle n'a pas de besoins en la matière. Parfois, des familles ayant droit à l'allocation logement habitent dans le parc privé parce qu'il n'y a pas de logements sociaux disponibles. Nous voulons prendre en compte la réalité en retenant le critère de la proportion d'habitants bénéficiant de l'aide au logement plutôt que celui de la proportion de logements HLM. C'est un critère plus objectif.

« La seule chose qui m'intéresse est d'avancer »

**Les maires des grandes villes de banlieue ayant un parc important de logements sociaux assurent qu'ils vont perdre des crédits ?**

Les villes qui perdront de la DSU sont celles qui ont le potentiel fiscal et les ressources les plus élevées. De toute façon, nous ne couperons pas la totalité des crédits du jour au lendemain, mais sur deux ou trois ans de façon à leur permettre d'équilibrer leur budget.

**Les maires de Sarcelles ou de Clichy-sous-Bois (où avaient démarré les émeutes de 2005) disent qu'ils vont perdre...**

C'est faux. Entre 2004 et 2008, la DSU de Sarcelles a augmenté de 12 millions d'euros et atteint aujourd'hui 15,7 millions d'euros. Elle augmentera d'au moins 2 % en 2009. Clichy-sous-Bois ou Villiers-le-Bel vont elles aussi recevoir au moins 2 % de plus. J'ai proposé aux

LE MOT DU JOUR

DSU

**L**A DOTATION de solidarité urbaine (DSU) a été créée en 1991 pour réduire les inégalités entre les villes « pauvres » et les villes « riches ». L'Etat verse cette dotation aux trois quarts des communes françaises de plus de 10 000 habitants, soit 715 villes. 109 communes de 5 000 à 10 000 habitants sont aussi concernées. En 2008, le montant de la DSU s'élevait à 1,09 milliard d'euros.

Parmi les critères retenus jusqu'à présent : le pourcentage de bénéficiaires d'aides au logement, le revenu par habitant, le potentiel fiscal par habitant ainsi que le nombre de logements sociaux. Ce dernier critère pourrait ne plus être retenu dans la loi de finances 2009 en cours d'examen. 238 communes, dont 80 en Ile-de-France, pourraient alors ne plus toucher la DSU.

élus de réunir un groupe de travail pour étudier avec eux les critères d'attribution de la DSU.

**Ce rééquilibrage est-il compatible avec le plan Banlieues annoncé par Nicolas Sarkozy et Fadela Amara ?**

Oui, puisque l'objectif est de donner plus aux communes qui en ont le plus besoin.

**La plupart des villes concernées étant à gauche, certains parlent d'un mauvais coup de la part du gouvernement...**

Arrêtons la mauvaise foi, il n'y a pas de baisse globale mais au contraire une augmentation de 6 % des crédits.

**Après la crise sur le fichier Edvige, vous ne vous sentez pas menacé au sein du gouvernement ?**

Je sais bien ce que certains conseillers racontent. Si j'avais un conseil à leur donner, ce serait d'employer leur temps à des activités plus constructives, d'autant qu'ils sont visiblement fort mal informés de la réalité. C'était la même chose avec le président Chirac. De ce point de vue il n'y a pas de rupture... La seule chose qui m'intéresse est d'avancer. J'ai un bilan : dans la baisse de la délinquance, il y a des progrès exponentiels. Et nous avons transformé en profondeur ce ministère : création de la direction de la prospective et de la stratégie, rapprochement de la DST et des RG, intégration de la gendarmerie au 1<sup>er</sup> janvier...

PROPOS RECUEILLIS PAR  
DIDIER MICOINE  
ET HENRI VERNET

## « Sans cette dotation, on ne vit pas ! »

FRANÇOIS PUPPONI, maire (PS) de Sarcelles

« **S**ANS LA DSU, on ne vit pas ! On ne pourra plus travailler. » François Pupponi, le député-maire socialiste de Sarcelles (Val-d'Oise), n'y va pas par quatre chemins. Depuis l'annonce de la réforme de la DSU, il se bat au sein de l'association Villes et Banlieues pour dénoncer ces nouvelles mesures « dramatiques pour les villes emblématiques de la banlieue ». Le successeur de Dominique Strauss-Kahn encense l'ancien système de calcul de la DSU mis en place par Jean-Louis Borloo il y a cinq ans. Grâce à ce système, cette dotation est devenue une recette primordiale pour Sarcelles. L'année dernière, elle représentait selon le député-maire 22 % des recettes globales de la ville.

« Sarcelles est atypique. C'est une des villes les plus pauvres de France. La loi Borloo était une

avancée majeure pour nous, soutient François Pupponi. Les chiffres sont bêtes et automatiques. Avec l'ancien système Borloo, on aurait dû toucher cette année autour de 16,5 millions. Finalement nous devrions obtenir 16 millions. Entre le discours du gouvernement et les chiffres, il y a un décalage. Dans les documents que l'on m'a remis à la commission des finances locales, on plafonne l'augmentation de la DSU à 1,6 % pour Sarcelles, alors que pour d'autres villes comme Montpellier ou Marseille, elle peut augmenter jusqu'à 40 %, s'énervent Pupponi.

Cet ancien haut fonctionnaire des Impôts explique, chiffres à l'appui, pourquoi sa ville touchait une des plus grosses DSU de France : 80 % de la population vit en zone urbaine sensible (ZUS), et il y a 65 % de logements sociaux.

Concrètement, la DSU paye « au moins une sortie scolaire aux 12 000 enfants scolarisés dans les écoles de Sarcelles. Cette dotation cofinance également le plan éducation réussite (PRE) qui permet de donner des cours individuels de soutien scolaire à 150 écoliers ». « C'est vrai que nous avons eu une augmentation importante depuis quatre ans. Mais quand on est pauvre et qu'on commence à avoir un peu d'argent, on y prend vite goût », enchaîne François Pupponi.

Pour autant, le député-maire de Sarcelles ne perd pas espoir. Il a demandé un moratoire au gouvernement pendant un an afin de travailler une nouvelle réforme. « L'actuelle serait dramatique pour Sarcelles, conclut François Pupponi. On ne dit pas ça pour faire pleurer. »

MARIE POUSSEL

Retrouvez la liste des villes concernées

www.leParisien.fr